

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le douze du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 5 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY,
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL

5 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jérôme GLORIAU a donné pouvoir à Fabrice DURAND
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Micheline REAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusés : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Jérôme GLORIAU, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Lucette ROCHER

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 06 avril 2022 ayant pour ordre du jour :

COMPTABILITE-FINANCES-FISCALITE

Vote des budgets primitifs 2022

- Vu le CGCT sur l'adoption des budgets primitifs
- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2021
- Vu l'avis favorable du SPIC Assainissement Collectif en date du 22 mars 2022
- Sur proposition de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire adopte les budgets primitifs 2022 de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet avec affectation des résultats 2021. Les budgets primitifs 2022 s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET EN EUROS	Section d'investissement équilibrée à	Section de fonctionnement équilibrée à
Prestations de services	0,00 €	85 000,00 €
Chevalerie du Thouet	35 500,00 €	415 819,53 €
Bâtiment Dissé Location	251 701,90 €	362 939,27 €
ZAE La Pointe du Renard	243 803,04 €	192 401,52 €
Auralis 1	69 783,12 €	9 800,12 €
Auralis 2	1 017 618,00 €	584 333,20 €
Auralis Location	33 587,16 €	60 308,07 €
Multiservices de Boussais	24 683,11 €	80 080,81 €
Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais	43 405,80 €	42 822,20 €
ZA Le Grand Tillais	170 330,28 €	144 188,20 €
Budget Principal	2 238 762,91 €	6 081 104,08 €

Déchets	238 512,03 €	1 193 837,83 €
Assainissement Collectif	2 558 887,77 €	954 218,16 €
Offices du tourisme AVT	0,00 €	153 433,18 €

A Airvault, le 12 avril 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220419-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2022

Publication le : 19-04-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48